

DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

PIÈCES À FOURNIR

Etablissement de santé sommes, titres ou valeurs mobilières non réclamées (bénéficiaires multiples) - (806-01)

POUR LA CONSIGNATION

- En cas de bénéficiaire unique, indiquer le nom, prénom, date de naissance, dernière adresse connue de la personne décédée ou partie de l'établissement ;
- En cas de bénéficiaires multiples, une liste des bénéficiaires en précisant la quote-part de chacun.

POUR LA DÉCONSIGNATION

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) du ou des bénéficiaire(s) ;
- Justificatif d'identité du propriétaire ou des qualités de l'ayant-droit :
 - En cas de personne physique, une pièce d'identité (CNI ou passeport) en cours de validité ;
 - En cas d'une personne morale, un KBIS de moins de 3 mois.